

Recueil  
de fiches compétences



# Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole

“Palefrenier soigneur”

Recueil de fiches compétences  
Certificat d'aptitude professionnelle  
agricole  
spécialité "Palefrenier soigneur"

# Sommaire



*Ce document est destiné aux équipes pédagogiques qui mettent en œuvre un CAP agricole spécialité Palefrenier soigneur. Il réunit les fiches compétences relatives aux emplois d'ouvriers agricoles.*

**Présentation du CAP agricole spécialité Palefrenier soigneur..... p 3**

**Compétences ..... p 4**

**Annexes..... p 14**

**Présentation du  
CAP agricole  
spécialité  
Palefrenier  
soigneur**

Le CAP agricole est un diplôme professionnel de niveau V qui peut être obtenu par la voie scolaire, par la voie de l'apprentissage et par la voie de la formation professionnelle continue. Il peut également être obtenu par la voie de la VAE.

Il fait partie des diplômes qui ont été rénovés afin de répondre à un triple objectif :

- adapter le référentiel aux évolutions des emplois du secteur et à celles du travail.
- confirmer la double finalité de professionnalisation et d'éducation du diplôme.
- faciliter la validation des acquis de l'expérience.

Le référentiel de diplôme du CAP agricole comporte 3 parties :

- le référentiel professionnel qui fournit des informations sur les emplois visés par le diplôme et leur contexte, présente la fiche descriptive d'activités (FDA) et la liste des situations professionnelles significatives organisées en champs de compétences.
- le référentiel de certification qui comprend la liste des capacités attestées par le diplôme et les modalités d'évaluation permettant la délivrance du diplôme.
- le référentiel de formation : présentation générale, architecture de la formation et modules de formation.

Le recueil de fiches compétences est associé au référentiel de diplôme. Ces fiches ont été produites pour le référentiel professionnel et permettent de donner des informations sur les champs de compétences et les situations professionnelles significatives (SPS). Le référentiel du diplôme et ce recueil sont les outils de référence des formateurs qui doivent en prendre connaissance quel que soit leur domaine d'intervention.

Comme dans le cas des autres diplômes du MAAF, le référentiel du CAP agricole spécialité "Palefrenier soigneur", le recueil de fiches compétences et les textes réglementaires associés sont téléchargeables sur le site internet de l'enseignement agricole, dans la rubrique Diplômes et référentiels, à l'adresse suivante :

<http://www.chlorofil.fr/capa>

*Cette partie reprend le tableau des situations professionnelles significatives (SPS) organisées en champs de compétences du référentiel professionnel du CAP agricole spécialité Palefrenier soigneur et présente sous forme de fiches un ensemble d'informations relatives au travail recueillies auprès de professionnels au cours d'entretiens approfondis<sup>1</sup>.*

La compétence est une combinatoire de ressources – connaissances, savoir-faire, comportements...<sup>2</sup> – que mobilise un individu pour répondre de façon pertinente à une situation de travail donnée. Cette compétence est située : elle ne peut s'exprimer qu'en situation de travail.

L'analyse du travail conduite auprès de professionnels (employeurs et salariés titulaires des emplois) permet en premier lieu de repérer des situations professionnelles significatives (SPS), c'est-à-dire des situations reconnues comme particulièrement révélatrices de la compétence dans les emplois visés par le diplôme. Elle permet également d'identifier les ressources sur lesquelles s'appuient les professionnels pour exercer avec compétence leurs activités.

Les informations ainsi recueillies sont classées et regroupées en ensembles homogènes par les ressources mobilisées et aux finalités du travail : les champs de compétences. Chaque champ, qui correspond à une classe de situations, fait l'objet d'une fiche, toujours structurée sur le même modèle. Y sont précisés :

- des éléments de contexte du travail : finalité du travail, responsabilité et autonomie du titulaire de l'emploi, environnement de travail, indicateurs de réussite
- les ressources à mobiliser pour réaliser avec compétence le travail : savoir-faire, savoirs identifiés par les professionnels, savoir-faire consolidés par l'expérience, comportements professionnels.

Les situations et les ressources décrites dans les fiches compétences ne constituent pas une liste exhaustive et peuvent être adaptées au contexte local de l'emploi. Ne sont retenues que celles qu'il paraît indispensable de maîtriser pour exercer le métier dans une majorité de configurations d'emplois : les situations professionnelles significatives (SPS).

Les fiches compétences permettent d'appréhender de manière globale la nature des emplois et des activités des futurs diplômés. Elles orientent le travail des équipes enseignantes pour l'élaboration de situations de formation et d'évaluation, tout particulièrement pour les évaluations en situation professionnelle. Elles peuvent être utilisées comme support de discussion avec les maîtres de stage ou d'apprentissage, au moment où se négocient avec ces derniers les objectifs des périodes en milieu professionnel. Elles servent également de référence pour la validation des acquis de l'expérience.

La définition des différentes rubriques de ces fiches ainsi que des exemples figurent en annexe.

Remarque : Les fiches compétences concernent la description de situations professionnelles maîtrisées par des professionnels confirmés. Les équipes tiendront compte dans la préparation des évaluations que les capacités attestées par le diplôme ne visent pas ce niveau de maîtrise mais celui nécessaire à l'insertion dans l'emploi.

1. Les fiches compétences sont réalisées lors de la phase d'ingénierie du référentiel professionnel du diplôme, par des délégués régionaux à l'ingénierie de formation (DRIF) des DRAAF-SRFD.

2. L'analyse du travail réalisée ne retient que les « ressources » qui peuvent être développées par la formation ou par l'expérience : n'y figurent ni les aptitudes ni les qualités personnelles.

## Champs de compétences et situations professionnelles significatives du CAP agricole spécialité Palefrenier soigneur

Les SPS sont repérées lors de l'analyse du travail menée auprès des professionnels, titulaires des emplois et supérieurs hiérarchiques. Parmi les critères utilisés pour leur détermination figurent la complexité, la dimension critique ou encore la fréquence. Des aspects prospectifs relatifs à l'emploi visé, des nécessités politiques ou réglementaires ainsi que des visées stratégiques, sociales ou éducatives, peuvent également être prises en compte.

Les SPS sont identifiées à l'aide d'un ensemble de questions telles que :

- Quelles situations de travail vous paraissent les plus difficiles à maîtriser ?
- Quelles situations de travail ne confieriez-vous pas à un débutant ?
- Si vous deviez choisir un remplaçant, dans quelle(s) situation(s) de travail le placeriez-vous pour vérifier qu'il est compétent ?

Par nature, ces SPS sont en nombre réduit. La personne qui les maîtrise peut mobiliser les mêmes ressources pour réaliser toutes les activités correspondant à l'emploi visé.

Le tableau suivant présente les situations professionnelles significatives de la compétence d'un ouvrier de la filière équine, c'est-à-dire les situations qui mettent en jeu les compétences-clés de l'emploi type ciblé par le diplôme. Par nature, elles sont donc en nombre réduit.

Champs de compétences	SPS	Finalités
<b>Communication</b>	Signalement de toute anomalie concernant les chevaux et le fonctionnement de l'entreprise Accueil, repérage des attentes et orientation des clients, visiteurs et intervenants	Assurer la transmission de toute information utile au bon fonctionnement et à l'animation de l'entreprise
<b>Entretien des équidés</b>	Surveillance de la cavalerie Distribution des aliments et abreuvement des équidés Mise en oeuvre des mesures d'hygiène et exécution de traitements préventifs et curatifs Manipulation et déplacement des chevaux Travail du cheval à pied	Maintenir la bonne performance des chevaux en leur assurant une bonne santé et un bien-être
<b>Conduite et entretien des surfaces de travail et des abords</b>	Conduite des engins agricoles et utilisation d'outils mécaniques Entretien des écuries Entretien des surfaces de travail	Assurer la fonctionnalité et le bon état des surfaces permettant la conduite des équidés
<b>Maintenance</b>	Entretien et petites réparations des engins agricoles, des outils et du matériel Entretien et petites réparations des bâtiments et équipements	Maintenir la fonctionnalité et la propreté des engins, des outils, des matériels, des bâtiments et des équipements

Chaque champ de compétences fait l'objet d'une fiche descriptive, détaillée dans les pages suivantes.



<b>Communication</b>	
<b>Situations professionnelles significatives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signalement de toute anomalie concernant les chevaux et le fonctionnement de l'entreprise</li> <li>- Accueil, repérage des attentes et orientation des clients, visiteurs et intervenants</li> </ul>
<b>Finalité</b> : Assurer la transmission de toute information utile au bon fonctionnement et à l'animation de l'entreprise.	
<b>Responsabilité / autonomie</b> :	
<p>Dans de nombreuses structures, du fait du faible nombre de salariés, le titulaire de l'emploi est directement sous la responsabilité du chef d'entreprise. Dans les grandes structures, il est sous l'autorité du premier garçon, du garçon de voyage (écuries de galop) ou de l'assistant entraîneur (écuries de galop)</p> <p>Le salarié exécute les tâches de façon autonome, rend compte à son supérieur du déroulement de toutes ses activités et transmet des informations utiles aux prises de décisions. L'autonomie se renforce par l'expérience professionnelle.</p>	
<b>Environnement de travail</b> :	
<p>Le salarié agricole doit faire preuve d'un sens de l'observation dans la réalisation des diverses activités qui lui sont confiées. Il doit percevoir les problèmes et les risques qui méritent le plus souvent une réponse rapide.</p> <p>Les activités d'entraînement mettent en œuvre un animal aux caractéristiques spécifiques. L'observation, la connaissance, la compréhension de son comportement, requièrent des dispositions, une longue pratique et des compétences « d'homme de cheval ». Cela implique également une organisation particulière du travail : le salarié suit en principe toujours les mêmes chevaux</p> <p>Le salarié doit respecter strictement les consignes de sécurité, afin de prévenir les risques liés à l'activité. Les risques professionnels de blessure (chute, coup de sabot...) sont importants dans toutes les activités.</p> <p>Le salarié travaille une partie de son temps à l'extérieur, en toute saison. L'amplitude de travail est forte. Les entraînements se déroulent le matin (dès 6H00 l'été) pour tenir compte du bien-être des chevaux. En fonction du calendrier des courses, le salarié est amené à travailler le soir en nocturne, les week-end et jours fériés.</p>	
<b>Indicateurs de réussite</b> :	
<p>Régularité de la communication avec le supérieur hiérarchique et l'équipe de travail</p> <p>Pertinence des Informations transmises</p> <p>Compte rendu de son travail</p>	
<p><i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i></p> <p><i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i></p>	
<b>Savoir-faire</b>	<b>Savoirs identifiés par les professionnels</b>
<p>Comprendre des consignes orales ou transcrites sur différents types de supports</p> <p>Savoir rendre compte, s'exprimer oralement et à l'écrit de façon claire</p> <p>Partager ses réflexions, demander des explications</p> <p>Prendre des notes pour ne pas perdre d'informations</p> <p>Observer l'état et le comportement des animaux</p> <p>Percevoir les problèmes et les risques liés à son activité</p>	<p>Fonctionnement de l'entreprise</p> <p>Les composantes de la filière hippique</p> <p>Code des courses de trot et de galop</p> <p>Éléments du droit du travail</p> <p>Anatomie des équidés : appareil locomoteur, aplombs ...</p> <p>Notions d'éthologie</p> <p>Bases physiologiques de l'effort sportif</p> <p>Hygiène et sécurité dans l'exercice de la profession (dont l'équipement de protection individuelle (EPI))</p> <p>Réglementation relative à la protection et à la santé des animaux</p>

<b>Savoir-faire consolidés par l'expérience</b>	<b>Comportements professionnels</b>
<p>Apprécier les risques encourus</p> <p>Adapter son intervention en fonction d'une situation plus ou moins complexe</p> <p>Argumenter sur son activité</p>	<p>Etre un homme de cheval</p> <p>Adopter des réflexes systématiques en matière d'hygiène, et de sécurité</p> <p>Avoir le sens de l'observation du comportement des chevaux</p> <p>Veiller en permanence aux règles de sécurité</p> <p>Faire preuve de rigueur dans l'exécution des consignes</p> <p>Avoir le sens de l'organisation</p> <p>Travailler en équipe</p>

<b>Entretien des équidés</b>	
<b>Situations professionnelles significatives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surveillance de la cavalerie</li> <li>- Distribution des aliments et abreuvement des équidés</li> <li>- Mise en oeuvre des mesures d'hygiène et exécution de traitements préventifs et curatifs</li> <li>- Manipulation et déplacement des chevaux</li> <li>- Travail du cheval à pied</li> </ul>
<b>Finalité</b> : Maintenir la bonne performance des chevaux en leur assurant une bonne santé et un bien-être.	
<b>Responsabilité / autonomie</b> :	
<p>Dans de nombreuses structures, du fait du faible nombre de salariés, le titulaire de l'emploi est directement sous la responsabilité du chef d'entreprise. Dans les grandes structures, il est sous l'autorité du premier garçon, du garçon de voyage (écuries de galop) ou de l'assistant entraîneur (écuries de galop)</p> <p>Le salarié est responsable des chevaux dont les soins lui sont confiés, conformément aux consignes qui lui sont données. Il exécute les tâches de façon autonome, et peut fournir des informations utiles aux prises de décisions, grâce à l'observation quotidienne des animaux. La régulation de l'autonomie se fait par des échanges directs avec le supérieur hiérarchique. Cette autonomie se renforce par l'expérience professionnelle</p>	
<b>Environnement de travail</b> :	
<p>Le respect des règles d'hygiène et de sécurité est impératif, pour les animaux comme pour le salarié. Il est nécessaire d'adopter des gestes et postures pour travailler en sécurité afin de prévenir les risques professionnels qui sont importants dans toutes les activités (chute, coup de sabot...) et de rationaliser l'organisation du travail ;</p> <p>Lors des interventions, le salarié doit veiller à respecter les prescriptions élémentaires du bien-être animal.</p> <p>Le titulaire de l'emploi travaille fréquemment à l'extérieur et en toute saison. Le travail requiert une bonne condition physique. L'amplitude de travail peut être importante, les journées peuvent démarrer dès 6 h et se terminer tard le soir, en nocturne. On peut exiger que le salarié soit disponible les week-ends et jours fériés.</p>	
<b>Indicateurs de réussite</b> :	
<p>Etat des animaux</p> <p>Appréciation de la gravité d'un problème et de l'urgence d'intervention</p> <p>Détection et identification des symptômes et des problèmes</p> <p>Technicité de la manipulation et précision des gestes pour éviter le stress et les blessures aux animaux</p> <p>Qualité de la distribution des aliments</p>	
<p><i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i></p> <p><i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i></p>	
<b>Savoir-faire</b>	<b>Savoirs identifiés par les professionnels</b>
<p>Distribuer les aliments adaptés aux animaux</p> <p>Apprécier la qualité d'un aliment</p> <p>Observer l'état et le comportement des animaux</p> <p>Repérer les symptômes de mauvaise santé,</p> <p>Détecter les boiteries</p> <p>Maîtriser les différentes méthodes de la contention des animaux</p> <p>Prodiguer des soins courants avant et après le travail</p> <p>Faire un pansage</p> <p>Réaliser les soins aux membres (pieds ...)</p> <p>Réaliser les premières interventions relevant de la maréchalerie</p> <p>Mettre en place les équipements de sellerie et d'harnachement</p>	<p>Anatomie des équidés : appareil locomoteur, aplombs ...</p> <p>Principales pathologies des chevaux</p> <p>Méthodes de traitement alternatives (dont homéopathie)</p> <p>Réglementations sanitaires</p> <p>Notions de prophylaxie, d'actions préventives et curatives dans le domaine de la santé</p> <p>Caractéristiques des principales matières actives</p> <p>Règles d'hygiène et sécurité dans l'exercice de la profession (dont l'Equipement de Protection individuelle)</p> <p>Rationnement des animaux</p> <p>Problèmes sanitaires liés à l'alimentation</p> <p>Maladies nutritionnelles</p>



Appliquer les règles de sécurité et d'hygiène lors de l'entretien des équidés	
<b>Savoir-faire consolidés par l'expérience</b>	<b>Comportements professionnels</b>
<p>Anticiper pour limiter les risques et mettre en œuvre tous les moyens de prévention</p> <p>Prendre en compte le comportement des équidés dans la relation à l'animal</p> <p>Apprécier l'état de santé et le comportement des équidés</p> <p>Apprécier la qualité d'un fourrage ou d'un aliment</p>	<p>Adopter des réflexes systématiques en matière d'hygiène, et de sécurité des maladies ou accidents</p> <p>Avoir le sens de l'observation du comportement des chevaux</p> <p>Adapter son comportement aux animaux lors des interventions</p> <p>Faire preuve de rigueur dans l'exécution des consignes</p> <p>Etre réactif en cas de problème</p> <p>Rendre compte de ses observations et de son travail à son responsable</p> <p>Travailler en équipe</p>

<b>Conduite et entretien des surfaces de travail et des abords</b>	
<b>Situations professionnelles significatives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduite des engins agricoles et utilisation d'outils mécaniques</li> <li>- Entretien des écuries</li> <li>- Entretien des surfaces de travail</li> </ul>
<b>Finalité</b> : Assurer la fonctionnalité et le bon état des surfaces permettant la conduite des équidés.	
<p><b>Responsabilité / autonomie</b> :</p> <p>Dans de nombreuses structures, du fait du faible nombre de salariés, le titulaire de l'emploi est directement sous la responsabilité du chef d'entreprise.</p> <p>Le salarié est généralement autonome dans l'exercice de ses activités quotidiennes. La régulation de l'autonomie se fait par des échanges directs avec leur supérieur hiérarchique. Cette autonomie se renforce par l'expérience professionnelle.</p> <p>Conformément aux consignes reçues, le salarié est responsable de l'entretien des écuries, des surfaces de travail (carrière, manège, rond de longe, pistes de trot et galop,..) et des abords. Pour exercer l'ensemble des activités du palefrenier soigneur, il est amené à conduire en autonomie des engins agricoles et à utiliser des outils mécaniques.</p> <p>Il répond de la bonne utilisation de ces biens auprès du chef d'entreprise conformément aux normes d'hygiène et règles de sécurité.</p> <p>Le salarié veille à adopter une attitude respectueuse de l'environnement.</p>	
<p><b>Environnement de travail</b> :</p> <p>Le titulaire de l'emploi travaille fréquemment à l'extérieur et en toute saison. Le travail requiert une bonne condition physique et une bonne tolérance aux environnements poussiéreux (sable, litières, foin..). L'activité nécessite l'adoption de gestes et postures et de tenues adaptées pour travailler en sécurité.</p>	
<p><b>Indicateurs de réussite</b> :</p> <p>Respect des consignes de sécurité et des procédures internes</p> <p>Qualité de l'hygiène dans les écuries et surfaces de travail</p> <p>État des sols des surfaces de travail adapté à leurs usages</p> <p>État des abords</p> <p>Utilisation appropriée et en sécurité des engins agricoles et outils mécaniques</p> <p>...</p>	
<p><i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i></p> <p><i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i></p>	
<b>Savoir-faire</b>	<b>Savoirs identifiés par les professionnels</b>
<p>Effectuer les vérifications d'usage avant la mise en route des engins agricoles</p> <p>Appliquer les normes et règles de sécurité liées à l'utilisation des engins agricoles et outils mécaniques</p> <p>Utiliser les engins, matériels et équipements agricoles</p> <p>Adapter la vitesse de conduite à la spécificité des travaux et aux conditions d'utilisation</p> <p>Préparer les sols des surfaces de travail en fonction des conditions climatiques</p> <p>Entretien des boxes (dont abreuvoirs)</p> <p>Gérer les effluents d'élevage</p> <p>Entretien des voies de passage de l'écurie</p> <p>Entretien des espaces paysagers (taille, tonte, débroussaillage, arrosage,..)</p> <p>...</p>	<p>Les différents types de litière</p> <p>Pathologies des équidés liées aux problèmes d'hygiène dans les boxes et surfaces de travail</p> <p>Normes de sécurité concernant les engins agricoles, outils et matériels</p> <p>Engins agricoles, équipements et matériels utilisés dans la structure</p> <p>Différents types d'espaces devant être entretenus</p> <p>Impact de l'activité sur l'environnement</p> <p>Différentes techniques de désherbage</p> <p>Notions de conduite des prairies</p> <p>Indications figurant sur une étiquette de produits</p> <p>...</p>

<b>Savoir-faire consolidés par l'expérience</b>	<b>Comportements professionnels</b>
<p>Identifier les risques liés à l'activité et en tenir compte dans la préparation et la réalisation du travail.</p> <p>Détecter toute anomalie ou dysfonctionnement</p> <p>Anticiper la préparation des surfaces de travail</p> <p>Anticiper et organiser l'entretien des abords dans le respect de l'environnement</p> <p>Réaliser un traitement phytopharmaceutique prescrit</p> <p>...</p>	<p>Adopter des réflexes systématiques en matière d'hygiène et de sécurité</p> <p>Avoir le sens des responsabilités</p> <p>Avoir le sens de l'observation</p> <p>Respecter les consignes données</p> <p>Être rigoureux dans l'exécution des tâches</p> <p>Prendre soin des matériels, outils et engins</p> <p>Être autonome</p> <p>Être réactif</p> <p>...</p>

<b>Maintenance</b>	
<b>Situations professionnelles significatives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretien et petites réparations des engins agricoles, des outils et du matériel</li> <li>- Entretien et petites réparations des bâtiments et équipements.</li> </ul>
<b>Finalité</b> : Maintenir la fonctionnalité et la propreté des engins, des outils, des bâtiments et des équipements.	
<p><b>Responsabilité / autonomie :</b></p> <p>Dans de nombreuses structures, du fait du faible nombre de salariés, le titulaire de l'emploi est directement sous la responsabilité du chef d'entreprise.</p> <p>Le salarié est généralement autonome dans l'exercice de ses activités quotidiennes. La régulation de l'autonomie se fait par des échanges directs avec leur supérieur hiérarchique. Cette autonomie se renforce par l'expérience professionnelle.</p> <p>Conformément aux consignes reçues, le salarié est responsable de l'entretien et des petites réparations des bâtiments, des équipements, des engins agricoles, des outils et du matériel. Il répond de la bonne utilisation de ces biens auprès du chef d'entreprise conformément aux normes d'hygiène et aux règles de sécurité.</p>	
<p><b>Environnement de travail :</b></p> <p>Le titulaire de l'emploi travaille fréquemment à l'extérieur et en toute saison. Le travail requiert une bonne condition physique et de bonnes aptitudes manuelles. L'activité nécessite l'adoption de gestes et postures et de tenues adaptées pour travailler en sécurité.</p>	
<p><b>Indicateurs de réussite :</b></p> <p>Fonctionnalité des bâtiments et équipements</p> <p>Fonctionnalité des engins agricoles, outils et matériel</p> <p>Rapidité de l'intervention en cas de dysfonctionnement et d'incident</p> <p>Fréquence d'anomalies concernant les bâtiments, équipements les engins agricoles, les outils et matériels</p> <p>...</p>	
<p><i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i></p> <p><i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i></p>	
<b>Savoir-faire</b>	<b>Savoirs identifiés par les professionnels</b>
<p>Apprécier le rangement et la propreté des bâtiments, équipements, des engins agricoles, outils et matériel</p> <p>Vérifier le bon état de marche des engins, outils et matériels</p> <p>Nettoyer les bâtiments, équipements, des engins agricoles, outils et matériel</p> <p>Entretenir les bâtiments et équipements par de petits travaux de maçonnerie, de menuiserie, de soudure, peinture...</p> <p>Entretenir et réparer les engins agricoles, outils et matériel par de petits travaux de mécanique (graissage, vidange, affûtage, nettoyage bougies et filtres, changement de pièces défectueuses ..)</p> <p>Appliquer les normes et règles en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité bâtiments, équipements, des engins agricoles, outils et matériel</p> <p>Appliquer un calendrier d'entretien et de révision</p>	<p>Normes de sécurité concernant l'utilisation des bâtiments, équipements des engins, outils et matériels</p> <p>Pathologies des équidés liées aux problèmes d'hygiène des équipements et bâtiments</p> <p>Engins agricoles, équipements et matériels utilisés dans la structure</p> <p>Notions de mécanique, de maçonnerie, de plomberie, d'électricité, de soudure</p> <p>Procédure d'entretien</p> <p>...</p>

<b>Savoir-faire consolidés par l'expérience</b>	<b>Comportements professionnels</b>
Apprécier l'état des bâtiments, équipements des engins, outils et matériels Apprécier l'état d'usure d'une pièce Rationaliser les interventions d'entretien et de réparation Anticiper les pannes et repérer les dysfonctionnements Diagnostiquer les pannes et réparer en autonomie ...	Adopter des réflexes systématiques en matière d'hygiène et de sécurité Avoir le sens des responsabilités Avoir le sens de l'observation Respecter les consignes données Être rigoureux dans l'exécution des tâches ...

Les définitions suivantes sont celles des rubriques d'une fiche de descripteurs de compétences.

Une fiche de compétences permet de décrire les ressources mobilisées par un professionnel<sup>3</sup> expérimenté quand il maîtrise les situations professionnelles correspondant à un domaine d'activité ou à un ensemble d'activités ayant la même finalité, dont on considère qu'elles relèvent d'un champ de compétences particulier. Elle donne également un certain nombre d'informations sur les situations professionnelles et leurs conditions de réalisation.

**Annexe :**  
**Définition des rubriques d'une fiche de descripteurs de compétences d'un diplôme**

### Fiche relative à [un champ de compétences donné]

Ex. : Commercialisation des produits de l'exploitation – Intervention sur le végétal – Soins aux animaux – Encadrement d'équipe – Organisation du travail – Gestion économique et administrative

#### Situations professionnelles significatives

Elles ont été identifiées par des investigations de terrain dans la phase amont d'analyse des emplois et d'analyse du travail

Elles représentent les situations-clés qui rendent particulièrement compte de la compétence du titulaire de l'emploi. En conséquence elles sont peu nombreuses ; il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des situations professionnelles relevant de ce champ.

#### Exemples :

- Réglage des paramètres avant démarrage
- Ajustement des activités en cours de travaux

#### Finalité :

Expression globale et synthétique de la finalité du travail pour le professionnel titulaire de l'emploi, c'est-à-dire une formulation qui précise les grands objectifs à atteindre ou à maîtriser par une mise en œuvre contextualisée des activités concernées par la fiche.

**Exemple :** Rationaliser et optimiser ses interventions et celles de son équipe pour atteindre le résultat recherché en tenant compte des contraintes et des objectifs de l'entreprise ou de l'organisation

#### Responsabilité / autonomie :

Description synthétique du niveau de responsabilité du professionnel (nature de la responsabilité, personne à qui il rend compte de son activité, risques encourus...).

Degré d'autonomie : latitude du professionnel pour décider et agir sur son travail et sur les activités de l'entreprise ou de l'organisation.

Ces éléments doivent être ciblés sur les activités de la fiche, certains d'entre eux ayant déjà été traités globalement à l'échelle de l'emploi dans le référentiel professionnel.

#### Environnement de travail :

Description des principaux éléments du contexte dans lequel se déroulent les activités, pouvant avoir des conséquences sur l'organisation et la réalisation du travail, sur les conditions de travail

**Exemples :** travail en extérieur soumis aux intempéries, travail en flux tendus, conditions d'ambiance particulières (froid, humidité, bruit...)

<sup>3</sup> Le terme « professionnel » est employé dans ce contexte pour désigner un titulaire de l'emploi visé par le diplôme.



**Indicateurs de réussite :**

Eléments observables ou mesurables permettant de considérer que le résultat du travail est conforme à ce que l'on peut attendre d'un professionnel titulaire de l'emploi.

Ces indicateurs permettent de situer la performance attendue du professionnel confirmé (niveau de maîtrise et de responsabilité dans l'atteinte du résultat). Les indicateurs soumis à beaucoup d'autres facteurs ou représentatifs à trop long terme du résultat du travail ne sont pas indiqués.

**Exemples :**

- respect du cahier des charges
- remise en état et rangement des locaux, du matériel et du chantier

Les indicateurs ne doivent pas être confondus avec les critères d'évaluation pour la certification, notamment parce qu'ils permettent de situer la performance d'un professionnel expérimenté - non d'un débutant - mais ils peuvent constituer des repères pour les formateurs dans la construction des grilles d'évaluation.

*Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.*

*Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.*

<b>Savoir-faire</b>	<b>Savoirs identifiés par les professionnels</b>
<p>Ensemble des savoir-faire techniques et pratiques mis en œuvre dans le travail et indispensable à la maîtrise des situations professionnelles de la fiche. Leur liste n'est pas exhaustive, elle correspond aux savoir-faire identifiés par l'analyse du travail.</p> <p><b>Exemples :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier les risques encourus à son poste de travail</li> <li>- assurer la maintenance et l'entretien du matériel</li> <li>- enregistrer les données liées à la conduite de la production</li> <li>- prendre en compte les conditions météorologiques</li> <li>- effectuer un traitement phytosanitaire</li> <li>- effectuer le réglage des machines...</li> </ul>	<p>La liste des savoirs qui figure dans cette rubrique est constituée à partir des données recueillies au cours des entretiens. Il s'agit des savoirs qui ont été cités par les titulaires des emplois et par leurs supérieurs hiérarchiques.</p> <p>Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive de tous les savoirs mobilisés dans l'activité professionnelle ni du résultat d'un travail de didactique.</p>
<b>Savoir-faire consolidés par l'expérience</b>	<b>Comportements professionnels</b>
<p>Ces savoir-faire, en général complexes, demandent du temps et de l'expérience pour être acquis en totalité. Leur maîtrise distingue souvent le professionnel expérimenté du débutant.</p> <p>Le plus souvent, seules les bases permettant de développer ces savoir-faire pourront être acquises en formation. Ces savoir-faire ne sont pas visés par l'évaluation en formation. Ils peuvent servir de repères pour la VAE.</p> <p><b>Exemples :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- élaborer de nouvelles recettes, faire évoluer la gamme de produits</li> <li>- anticiper les accidents de fabrication</li> <li>- détecter rapidement les animaux présentant un potentiel</li> <li>- adapter les prestations aux évolutions de la clientèle...</li> </ul>	<p>Ensemble d'attitudes, de savoir-être qui interviennent dans l'activité et participent de la compétence globale. Seuls les éléments essentiels pour la maîtrise des situations professionnelles sont indiqués dans cette rubrique.</p> <p><b>Attention :</b> cette rubrique ne décrit pas des aptitudes ou des qualités personnelles, éléments qui ne sont pas retenus dans les diplômes du MAAF.</p> <p>Les comportements professionnels peuvent être développés par la formation ou par l'expérience.</p> <p><b>Exemples :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- veiller en permanence à la sécurité</li> <li>- être attentif aux souhaits des clients</li> <li>- faire preuve de rigueur à toutes les étapes du process</li> <li>- veiller au respect des délais...</li> </ul>

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche  
Sous-direction des politiques de formation et d'éducation  
Bureau des diplômes de l'enseignement technique  
1<sup>er</sup> avenue de Lowendal – 75700 Paris 07SP

Juin 2016